



MUNICIPALITÉ
Saint-Valérien-de-Milton

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-VALÉRIEN-DE-MILTON

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Caroline Lamothe greffière-trésorière de la susdite municipalité.

Conformément à l'article 956 du *Code Municipal du Québec*, le conseil de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton tiendra une séance extraordinaire le 20 janvier 2026 à 18h00, au Centre Communautaire sis au 1384 rue Principale à Saint-Valérien-de-Milton pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2026 et du programme triennal des immobilisation 2026, 2027 et 2028.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026, le programme triennal d'immobilisation pour les années 2026-2027 et 2028 et tout mode de financement d'une dépense prévue au budget.

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 12^e jour du mois de janvier 2026.

Caroline Lamothe, DMA
Directrice générale et Greffière-trésorière